



Le Sanépuisien



Numéro 17 – Juillet 2022



Le Mot du Maire

Nous voici de retour vers vous pour le bilan du premier semestre 2022, riche en rendez-vous importants pour notre commune.

Plusieurs de nos manifestations hivernales habituelles ont dû être annulées, en raison des mesures sanitaires liées au Covid toujours présent.

Toutefois, notre traditionnelle foire a pu avoir lieu le 6 mars. Le passe-vaccinal en poche, la foule et de nombreux exposants ont été au rendez-vous. Nous remercions les organisateurs pour cette journée : un succès !

La cérémonie du 8 mai a retrouvé son caractère d'avant Covid, avec la présence d'un public venu nombreux, que je remercie. Ces « retrouvailles » ont été suivies comme d'habitude par la remise des récompenses des maisons fleuries 2021. Merci à toutes et à tous pour votre engouement à bien fleurir notre commune.

Merci également aux Amis du Patrimoine pour leur concert du 21 mai dans notre église. D'une manière plus générale, merci à toutes nos associations qui, après ces deux années difficiles, revivent pleinement, et font renaître les différentes manifestations qui font le charme de notre village !



Nous voyons l'effectif de nos enfants diminuer d'année en année, et l'inspection académique nous a informé d'une possible suppression de poste à la rentrée 2023, sur les quatre que compte actuellement le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal). Plusieurs réunions ont déjà eu lieu, le Conseil municipal suit de très près l'évolution du dossier, véritable enjeu pour l'identité et la vitalité de notre commune : un défi à relever pour et par les plus jeunes générations.

Deux rendez-vous civiques importants nous ont conduit aux urnes, pour les élections présidentielles des 10 et 24 avril, et législatives des 12 et 19 juin.

Le Conseil municipal a voté le budget, établi avec une grande rigueur compte tenu du contexte économique. En effet, le Conseil municipal se doit d'arbitrer au mieux les différents travaux à mener, pour garantir les meilleures conditions de vie possibles, tout en préservant coûte que coûte la solidité des finances de la commune. Ce bulletin dresse l'état des lieux des différents projets planifiés par le Conseil municipal, dans ce climat compliqué par l'inflation croissante, et toutes les incertitudes liées à la guerre présente sur notre territoire européen. En soutien aux ukrainiens ayant dû fuir leur pays, la commune en partenariat avec la préfecture a mis à disposition un logement.



Malgré les obstacles de différentes natures, continuons à porter nos projets, restons positifs, et tirons profits des forces de notre village. Venons nombreux à notre Madeleine les 23 - 24 - 25 juillet, et à nos restos-marchés du dimanche soir !

Je vous souhaite de passer un bel été et d'agréables vacances.

Le Maire, Denis POUILLLOT



Le mot du Conseil Municipal

Adaptation, maître mot de notre travail ce premier semestre 2022 ...

Si nous savions, depuis plus de deux ans maintenant, que le calendrier des différentes manifestations est fondamentalement instable en raison des va-et-vient du Covid, les travaux deviennent également plus délicats à planifier.

En effet, entre retards liés aux problèmes d'approvisionnements, et forte inflation rendant complexes l'élaboration et le suivi des budgets, nous déplorons que nos projets soient ralentis.

Si nous nous efforçons de programmer les travaux essentiels et profitables à la vie de notre commune, nous mettons tout en œuvre pour respecter une de nos premières lignes de conduite : garantir la solidité financière de la commune, maintenant et pour les années à venir.

Avec l'été reviennent les manifestations propres à notre village. Nous remercions chaleureusement tous ceux qui œuvrent, toute l'année, à ces réussites.

Enfin, souhaitons la bienvenue aux nouveaux Sanépuisiens et Sanépuisiennes !

Bel été.

Sommaire

Le Mot du Maire	p 2
Le Mot du Conseil Municipal	
Etat Civil	p 3
Les Conseils Municipaux	p 4
Les Travaux	p 9
Vie de village	p 11
Rendez-vous d'été	p 20
Rappels	p 22
Loisirs	p 24
Informations utiles	p 28

Ouverture de la Mairie

La Mairie est ouverte au public les :

- Lundi de 9h à 12h ;
- Mercredi de 9h à 12h ;
- Samedi de 9h à 11h 30 ;

www.sainpuits.fr

Etat Civil

Décès :

Jean Paul BARREAU, décédé le 13/01/22

Madame Christiane CREPEL, décédée le 21/06/22

Transcription de décès :

Michel BARDOT, décédé le 23/03/22

Guy REINE, décédé le 9/05/22

Le Maire et le Conseil Municipal s'associent à la douleur des proches endeuillés.

Editeur de la publication et impression :

Mairie de Sainpuits

Directeur de la publication :

Denis Pouillot

Rédaction et mise en page :

Le Conseil Municipal



Les Conseils Municipaux

Conseil Municipal du 22 février 2022 – Compte rendu

L'an deux mille vingt-deux, le 22 février à 19 heures 10, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Denis POUILLOT, Maire.

Membres présents : POUILLOT Denis, DELAFLOTTE Denis, CAILLON Florent, GRANDPRÉ Yannick, DE COUËSSIN Charles, GUINAULT Isabelle, BUCHETON Isabelle, LANCELIN Mathieu, ROY Pascal, LEMAITRE Béatrice.

A été nommé comme secrétaire de séance : LANCELIN Mathieu.

Lecture et approbation du compte rendu de conseil du 2 décembre 2021

CONVENTION OCCUPATION DOMAINE PRIVE DE LA COMMUNE YCONIK N°2022-01 :

le Conseil municipal approuve à l'unanimité la convention d'occupation du domaine privé avec YCONIK et charge le Maire de signer la convention et tout document y afférent.

AMORTISSEMENT ARTICLE 20412 N°2022-02 :

Le Conseil municipal, à l'unanimité DECIDE de l'amortissement linéaire sur 4 ans des travaux d'éclairage public d'un montant de 28.020,80 € (Syndicat Départemental d'Energie Yonne)

CONVENTION RGPD CDG54 N°2022-03 :

Le Maire propose de renouveler notre adhésion à la mission RGPD (Règlement Général de la Protection des Données) du CDG (Centre De Gestion). Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention relative à la mission d'accompagnement pour la mise en conformité au RGPD des activités de traitements de données personnelles de la collectivité.

TRAVAUX RACCORDEMENT CHAUFFAGE SALLE DES FETES N°2022-04 :

Le Conseil municipal, à l'unanimité DECIDE de réaliser les travaux du raccordement du chauffage sur le réseau de la chaudière à granulés pour un montant de 1.977,60 € TTC

TRAVAUX ELECTRICITE BATIMENT SALLE DES FETES

Le Maire propose au Conseil municipal d'équiper de détecteurs avec minuterie l'éclairage des sanitaires de la salle des fêtes. Le Conseil municipal souhaite plus de renseignement.

MISE AUX NORMES ELECTRIQUES LOCAL TECHNIQUE N°2022-05 :

Le Maire fait part aux membres du Conseil municipal de l'état de vétusté de l'installation électrique du local technique. Le Conseil municipal, à l'unanimité décide de réaliser les travaux d'électricité d'un montant de 681.29 € TTC ;

ACQUISITION CAPTEURS CO2 N°2022-06 :

Le Conseil municipal, à 8 voix POUR, 1 voix CONTRE et 1 abstention DECIDE d'acquérir 2 capteurs CO2 pour un montant total de 119.40 € ; SOLICITE la subvention à hauteur de 119.40 € auprès du rectorat de Dijon.

ACQUISITION PANNEAUX N°2022-07 :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité DECIDE d'acquérir les panneaux ; DIT que les dépenses seront imputées à l'article 615231 pour un montant de 558 €.

DIAGNOSTIC THERMIQUE BATIMENTS COMMUNAUX :

Le Maire informe le Conseil municipal que pour réaliser le diagnostic thermique du bâtiment de la Mairie le SDEY à informer que la collectivité doit adhérer au service CPE du SDEY. Le Maire se renseigne pour plus d'informations.



ADHESION COMMUNE FONTAINES AU SIVOS N°2022-08 :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, ACCEPTE l'adhésion de la commune de Fontaines au SIVOS de région de Saint-Sauveur-en-Puisaye à compter de la rentrée scolaire 2021/2022.

APPROBATION RECTIFICATION STATUS SIVOS N°2022-09 :

Considérant qu'il y a lieu de rajouter la commune de SAINT SAUVEUR EN PUISAYE (89520) dans les statuts du SIVOS.

le Conseil municipal, à l'unanimité, ACCEPTE la modification des statuts au SIVOS de région de Saint-Sauveur-en-Puisaye.

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE :

Le Maire informe le Conseil municipal qu'un débat sur la protection sociale complémentaire, doit avoir lieu.

CONTRAT MAINTENANCE LOGICIEL IMMOBILISATION N°2022-10 :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE, de la souscription d'un contrat de maintenance pour le logiciel immobilisation pour un montant de 60 € HT qui prendra effet au 01 juillet 2022,

DESIGNATION MEMBRE TITULAIRE DU CONSEIL A LA COMMISSION ELECTORALE N°2022-10 :

Mathieu LANCELIN est désigné Conseiller municipal Titulaire de la commission de contrôle des listes électorales. La commission de contrôle des listes électorales se réunira samedi 19/03/2022 à 10h.

AFFAIRES DIVERSES :

- SDEY travaux prises guirlandes : Le Conseil municipal souhaite demander un devis pour l'installation des futures prises guirlandes de Noël. Les travaux bénéficient d'une subvention à hauteur de 40% du coût total HT des travaux.
- Restos-marchés : les restos-marchés sont prévus du dimanche 10 juillet au 28 août
- Fête de la Madeleine 2022 : les dates sont les 23/24 et 25 juillet
- CRTE : La Communauté de communes de Puisaye-Forterre a voté le 31/01/22 le « contrat de relance et de transition écologique » (CRTE) engagé avec l'Etat.
- Foire du 6 mars : contrôle du passe-vaccinal toujours obligatoire, le comité des fêtes cherche des bénévoles
- Election présidentielle : le 1^{er} tour scrutin du 10/04/22 2^{ème} tour scrutin prévu le 24 avril 2022
- Pompiers : URGENT le CPI cherche de nouvelles recrues.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Conseil Municipal du 31 mars 2022 – Compte rendu

L'an deux mille vingt-deux le trente-et-un mars à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Denis POUILLOT, Maire.

Membres présents : POUILLOT Denis, DELAFLOTTE Denis, CAILLON Florent, GRANDPRÉ Yannick, GUINAULT Isabelle, BUCHETON Isabelle, LANCELIN Mathieu, LEMAITRE Béatrice.

Membres excusés : DE COUËSSIN Charles qui a donné pouvoir à Monsieur CAILLON Florent, ROY Pascal qui a donné pouvoir à Monsieur LANCELIN Mathieu

A été nommé comme secrétaire de séance : LANCELIN Mathieu.

Lecture et approbation du compte rendu de conseil du 22 février 2022.



Les Conseils Municipaux

APPROBATION COMPTE DE GESTION 2021 N°2022-12 : approuvé à l'unanimité.

VOTE COMPTE ADMINISTRATIF 2021 N°2022-13 :

Le Maire ayant quitté la salle ne prend pas part à la présente délibération. Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2021 présenté par Monsieur Grandpré.

AFFECTATION DES RESULTATS N°2022-14 :

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

- 161.725,00 € à l'article 1068 – recettes de la section d'investissement,
- 360.916,07 € à l'article 002 – recettes de la section de fonctionnement.

Le déficit de la section d'investissement, 194.938,14 € sera reporté à l'article 001 – dépenses.

VOTE DES TAXES N°2022-15 : Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de ne pas augmenter les taxes.

SUBVENTIONS ALLOUÉES N°2022-16 :

Toutes les demandes de subventions ont été étudiées et une enveloppe globale de 4314.80 € a été votée.

REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC LIGNES ELECTRIQUES BT N°2022-17 :

A l'unanimité, le Conseil municipal charge le Maire d'émettre le titre auprès du centre ENEDIS à AUXERRE de 221 € pour l'occupation du domaine public communal pour les ouvrages de distribution d'électricité pour l'année 2022.

ROPD OUVRAGES DE TELECOMMUNICATION ELECTRONIQUES N°2022-18 :

Le Conseil municipal, à l'unanimité, charge le Maire d'émettre le titre à Orange pour un montant de 652 € pour la redevance du domaine public de 2022.

TAXE HABITATION EXONERATION EN FAVEUR DES LOCAUX MEUBLES A TITRE DE GITE RURAL, DES LOCAUX CLASSES MEUBLES DE TOURISME 2023 N°2022-19 :

Le Conseil municipal, à l'unanimité DECIDE d'exonérer de taxe d'habitation les locaux classés meublés de tourisme en 2023.

PARTICIPATION A PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE N°2020-20 :

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal DECIDE de la prise en charge pour tous les agents, de la participation financière à la protection sociale complémentaire à hauteur de 31.05 €uros pour l'agent et 15.10 € par enfant.

TARIFS GITES INCLUANT LA TAXE DE SEJOUR N°2022-21 :

Le Conseil municipal, à l'unanimité, augmente de 10% le tarif des gîtes 2022 incluant la taxe de séjour.

TARIFS LOCATIONS SALLE DES FETES N°2022-22 : inchangé

TARIFS DES CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE N°2022-23 : inchangé

VOTE BUDGET PRIMITIF 2022 N°2022-14 :

Le Conseil municipal, vote à l'unanimité le budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes en Section de fonctionnement à 761.012 € en Section d'investissement à 520.830 €



AFFAIRES DIVERSES :

- Association AIEFPFP : Charles DE COUESSIN est nommé délégué.
- Ecole : Le conseil ne souhaite pas augmenter le prix du repas à la cantine 3.30€
- Fondation du Patrimoine : souscription d'une adhésion annuelle de 55 €
- SDEY travaux prises guirlandes : devis en cours
- Gendarmerie : Information des interventions de la gendarmerie sur Sainpuits en 2020 et 2021
- Cérémonie du 8 mai : Rassemblement devant la mairie à 10h30 pour dépôt de gerbe aux monuments aux morts suivi des récompenses des maisons fleuries à la salle des fêtes.
- PADD du PLUi : Deux représentants de la commune doivent assister à la réunion le 7 avril à Saint-Sauveur accompagné du questionnaire complété distribué au dernier conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Conseil Municipal du 7 juin 2022 – Compte rendu

L'an deux mille vingt-deux le sept juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Denis POUILLOT, Maire.

Membres présents : POUILLOT Denis, DELAFLOTTE Denis, CAILLON Florent, GRANDPRÉ Yannick, GUINAULT Isabelle, BUCHETON Isabelle, LANCELIN Mathieu, ROY Pascal, LEMAITRE Béatrice. Membre excusé : DE COUESSIN Charles qui a donné pouvoir à Monsieur CAILLON Florent. Secrétaire de séance : LANCELIN Mathieu. Lecture et approbation du compte rendu de conseil du 31 mars 2022.

CONTRAT PACTE YONNE TERRITOIRES 2022-2027 N°2022-25 :

Le Département de l'Yonne a adopté un nouveau plan de soutien pour la période 2022-2027 dit « Pacte Yonne Territoires », objet du contrat de territoire, composé des dispositifs suivants : Villages de l'Yonne + ; Ambitions pour l'Yonne ; Ambitions +. Afin que notre commune puisse continuer à bénéficier financièrement du soutien du Département dans nos projets, le conseil municipal décide d'approuver les termes du contrat de territoire.

REFORME PUBLICITE DES ACTES N°2022-26 :

Considérant la nécessité de maintenir une continuité dans les modalités de publicité des actes afin de faciliter l'accès à l'information de tous les administrés le conseil municipal décide de maintenir la Publicité des actes par publication papier en mairie.

TARIF DES GITES 2023 N°2022-27 :

Le Conseil municipal, à l'unanimité, fixe le tarif des gîtes applicable au 01/01/2023 draps inclus comme suit :

Gîte 556 = 40 € / nuitée + option ménage fin de séjour : 40 € - Gîtes 148 / 150 = 55 € / nuitée + option ménage fin de séjour : 50 € - Gîte 149 = 50 € / nuitée + option ménage fin de séjour : 50 €

BAIL COMMERCIAL N°2022-28 :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de reconduire le bail commercial aux mêmes conditions du 1/07/22 au 30/06/23 portant le montant du loyer mensuel du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023 à 50 € par mois.

TRAVAUX VOIRIE

Le Maire informe le Conseil municipal que suite à l'attribution du nouveau marché de voirie de la communauté de communes de Puisaye Forterre, les entreprises RTP pour l'assainissement plateforme et COLAS pour les travaux sur chaussées ont été retenues avec une forte augmentation des tarifs qui en plus seront réévalués au moment de la facturation.

YCONIK CONVENTION IMMEUBLE TRES HAUT DEBIT N°2022-29 :

Le Conseil municipal, ACCEPTE la convention d'installation et de gestion de lignes de communications électroniques à Très Haut Débit pour l'immeuble des logements communaux au 5 rue de la Chapelle.

WC PUBLIC : Le Conseil municipal étudie le projet de transformation d'un bâtiment communal en sanitaires publics.

SUBVENTION CLASSE DE MER N°2022-30 :

Le Conseil municipal décide de verser la subvention complémentaire de 52.50 € soit 10.50 € par élève si le montant de la participation des coopératives scolaires reste à 5.822 € ce qui mécaniquement diminuerait la participation des parents.

CIMETIERE TRAVAUX REPRISE DE CONCESSIONS N°2022-32 :

Après consultations des devis, le conseil retient à 9 voix pour et 1 abstention le devis de l'entreprise DELASSASSEIGNE pour un montant de 43.360 € TTC sur 3 ans soit 14.550 € TTC.

ACQUISITION DE MATERIELS N°2020-31 :

Après consultation des différents devis présentés, le Conseil municipal à l'unanimité DECIDE de l'acquisition de deux panneaux pour balisage du pont situé entre les hameaux des Cours et Commecy et de l'acquisition de 10 Tables pliantes, de 20 bancs d'1 chariot et 1 table de pique-nique. DIT que les dépenses seront imputées au chapitre 21 section d'investissement

AFFAIRES DIVERSES :

- Equipement sportif : le conseil municipal souhaite connaître l'avis des administrés pour envisager ce projet.
- Ecole questionnaire sur l'avenir du RPI distribués aux parents le 30/05. Prochain conseil d'école le 14/06.
- Banc : Madame de La Verteville demande l'autorisation de mettre un banc au Petit Mée à ses frais. Le Conseil municipal souhaite avoir des précisions sur l'emplacement.
- SDEY : Dans l'immédiat il n'y a pas de solution pour que les guirlandes s'éteignent avec les lumières de rue.
- Courrier : Monsieur Guinault Michel demande une prise en charge des travaux de raccordement de réserve d'eau incendie de 30.000 L située à la Villeneuve par les communes de Lainsecq et de Sainpuits.
- Elections législatives : 12 et 19 juin
- Remerciement subvention : Toucy Entraides / A Chacun son Chemin
- Restos-marchés : Tous les dimanches à partir de 18h30 du 10/07 au 28/08 sur la place des gîtes.
- Fête de la Madeleine : la fête se déroulera les 23 – 24 et 25/07
- Participation citoyenne : la prochaine réunion semestrielle avec la gendarmerie aura lieu mercredi 8/06 à 18h30.
- Aménagement parvis église : Ce projet à l'étude.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Les comptes-rendus détaillés des conseils municipaux sont systématiquement affichés sur les différents tableaux dans le bourg et les hameaux, et mis sur le site internet de la commune.

Rénovation de la cour de l'école

Toute une partie de la cour de l'école a été rénovée. L'ancien revêtement a été totalement évacué. Des tranchées ont été ouvertes pour passer différents réseaux. Enfin, l'ensemble a été de nouveau goudronné.



Travaux au cimetière

Avec l'évolution du matériel et notamment des camions, le portail du cimetière était devenu trop étroit pour le passage des engins.

Pour préserver au maximum l'aspect des lieux, les pillasses d'origine ont été démontées pierre par pierre, puis repositionnées plus écartées. Un élément central, fabriqué dans le même style, a été rajouté à la grille d'origine.



Ces aménagements nécessaires, ont notamment été réalisés en prévision des travaux de reprise de concessions en état d'abandon, initiés il y a plusieurs années. En effet, après avoir respecté un long processus, 70 concessions abandonnées vont être reprises ces trois prochaines années.



Différents projets sont planifiés ou en projet. Cependant, l'inflation généralisée nous a amené à échelonner les réalisations pour respecter le budget. Résumé :

Toilettes publiques

Les équipements existants sont aujourd'hui obsolètes et leur réhabilitation est peu pertinente. Ainsi, de nouvelles toilettes publiques vont être installées prochainement à proximité de la mairie, dans un local communal existant.

Parvis de l'église

Un projet d'embellissement du pourtour de l'église a été initié il y a quelques années. Compte tenu des coûts, nous avons priorisé dans un premier temps toute la zone située en face de l'église, incluant le parvis et les alignements de tilleuls.

Le projet, pour lequel une subvention sera demandée, préservera bien entendu les tilleuls remarquables et les qualités esthétiques du site. A suivre ...

Voirie

La voirie communale est constamment rénovée, par tronçon, en fonction des priorités. Les prix ont connu ces derniers mois une hausse colossale. Le programme de l'année est en phase d'étude, pour optimiser les réalisations dans un budget maîtrisé.

Projets d'équipements sportifs

La Commune étudie la possibilité d'implanter un équipement sportif de plein air de type « Mouv'Roc », susceptible de bénéficier d'un important financement dans le cadre du plan national « 5000 nouveaux équipements sportifs de proximité » ;

A ce titre, nous souhaiterions recueillir un maximum d'avis, concernant l'implantation, les perspectives de fréquentations, etc... Vous pouvez obtenir plus d'informations sur ce projet en contactant la Mairie.





Services

La Maison Multiservices fonctionne

Après son ouverture en fin d'année dernière, plusieurs partenaires ont trouvé leurs marques à la Maison Multiservices de Sainpuits. Coiffeuse et esthéticienne viennent aujourd'hui selon la demande, prenez directement rendez-vous par téléphone :



Coralie, l'esthéticienne : 06 64 29 87 28



Emilie, la coiffeuse

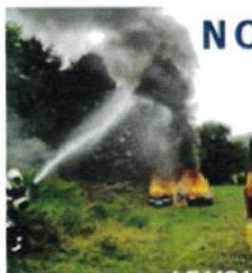


La permanence connectée, en partenariat avec l'association La Californie à Toucy, pour l'aide informatique, est ouverte le 1^{er} et le 3^e samedi de chaque mois, de 10h à 12h. Inscrivez-vous en Mairie pour y participer.

Nous souhaitons rappeler que l'objectif de cette maison est de proposer un local qui permette à différents intervenants de venir proposer une offre de service aux habitants, contre un loyer très modeste.

De nombreux créneaux sont aujourd'hui disponibles, pour d'autres intervenants, des personnes souhaitant télétravailler dans de bonnes conditions, ou d'autres pistes à étudier. Nous accueillerons toutes suggestions avec plaisir !

Secours précieux, le corps de pompiers de Sainpuits a besoin d'aide :

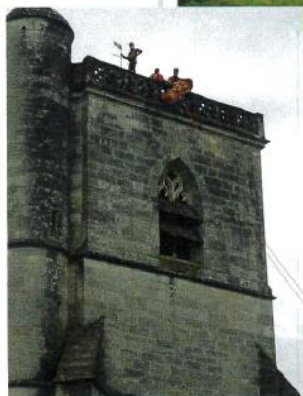


NOTRE CASERNE MANQUE DE POMPIERS !!!

ON A BESOIN DE VOUS REJOIGNEZ-NOUS



LE VOLONTARIAT, UN ENGAGEMENT CITOYEN ! renseignements 06 07 06 44 78



Vous avez entre 16 et 55 ans.
Vous souhaitez aider les autres et partager des moments forts et vivre de belles expériences.

Vous avez une "bonne" condition physique.

Vous voulez vous investir en tenant compte de vos contraintes personnelles et professionnelles.

Parce que cela n'arrive pas qu'aux autres et surtout parce que les premières minutes sont les plus importantes pour

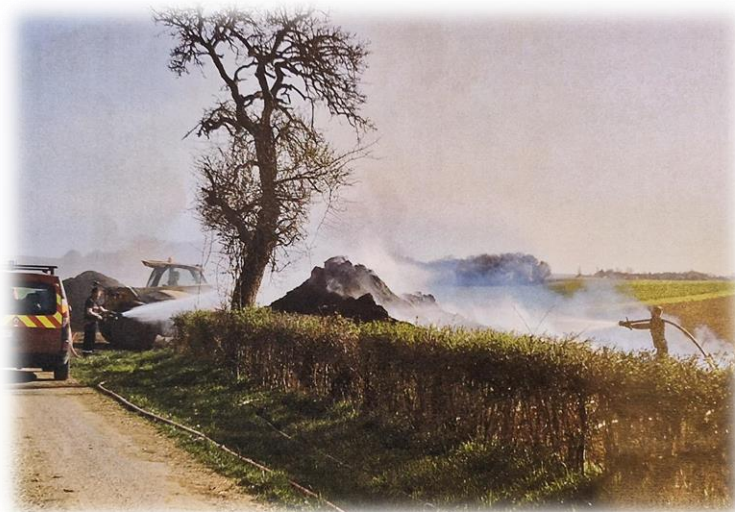
SAUVER UNE VIE

N'hésitez plus!
La Population a besoin et compte sur Vous

les Pompiers de Sainpuits recrutent



Rappelons que pour tous **besoins urgents d'intervention liés à la santé, le numéro à retenir est le 15**. Ce sont en effet ces services qui seront les mieux à même d'envoyer l'aide la plus appropriée : Samu, pompiers, ...






RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
 Liberté
 Égalité
 Fraternité

 **Santé**
publique
 France

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous


RESTEZ AU FRAIS


BUVEZ DE L'EAU


 Évitez l'alcool


 Mangez en quantité suffisante


 Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit


 Mouillez-vous le corps


 Donnez et prenez des nouvelles de vos proches


 Préférez des activités sans efforts

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
 meteo.fr • #canicule



Vie du village

Nouvelles de l'école

Ce jeudi 7 juillet à la cantine, la commune a organisé un pot de départ pour remercier la « maîtresse », Mme Caroline Ralière, qui a été affectée pour la rentrée prochaine à l'école de Courson. Merci à nouveau !



Nous aurons le plaisir d'accueillir dès la rentrée Mme Sophie Chéron-Estrabaud, qui enseignait jusqu'à présent à l'école de Ouanne, et qui prend donc en charge la classe de maternelle de Sainpuits.

Comme évoqué dans l'édito de ce bulletin, des changements s'annoncent ces prochaines années. Notre école accueille depuis 1972 la classe de maternelle du RPI, mis en place avec les communes de Sainpuits, Lainsecq, Sougères-en-Puisaye, et de Thury arrivant après.

L'Inspection Académique nous a fait part il y a peu de son projet de supprimer un poste d'enseignant lors de la rentrée de septembre 2023, ce qui entrainerait de fait la fermeture d'au moins une école.

La position du Conseil Municipal, à l'unanimité, est de maintenir les 4 écoles, dans la configuration actuelle. Nous nous opposons à toute fermeture. Malheureusement, notre position claire n'est pas partagée par l'ensemble des parties prenantes.

Nous vous tiendrons au courant de l'avancée des discussions.



Impôts locaux

Pour la troisième année consécutive, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des impôts locaux, pour la part communale.

Néanmoins, le montant de ces impôts est déterminé par deux paramètres :

- d'une part les taux, votés par les communes, les intercommunalités, les départements, les régions.

- d'autre part, l'assiette fiscale (ou valeur locative), qui fera l'objet cette année d'une revalorisation nationale de 3,4%.

En conséquence, les avis d'imposition que vous recevrez l'automne prochain, pour la taxe d'habitation, la taxe foncière sur le bâti et la taxe foncière sur le non bâti seront en augmentation sensible.

Sainpuits, village fleuri !

En complément de notre démarche traditionnelle de récompense des maisons fleuries, la commune a adhéré au concours des Villes et Villages Fleuris de l'Yonne.

La première visite du jury départemental, qui s'est limitée au centre du bourg, a eu lieu le jeudi 7 juillet dernier.

Nous attendons le rapport de cette visite, et, dès maintenant, nous remercions les habitants pour leurs efforts de fleurissement et d'embellissement de notre cadre de vie à tous.





Vie du village

Joie du feu ...

Quel plaisir de se retrouver enfin autour du feu de sapins !

Le 29 janvier le comité des fêtes organisait la soirée feu avec galette des rois et vin chaud. L'ambiance était chaleureuse.

Dans l'après-midi des membres du comité des fêtes dressaient le feu, et à la nuit tombée, les premières flammes jaillissaient.



« Nous avons mis la flamme

Aux bois résineux.

Ecoutez chanter l'âme/

Qui palpite en eux

Monte flamme légère ... »

Brocante des Cours

Le 30 avril, le hameau des Cours organisait sa brocante annuelle. Le public est venu en nombre, profitant du beau temps et des nombreux étals.





La foire de Mars



Après une longue période sans festivités en raison du Covid, notre traditionnelle foire a pu avoir lieu le 6 mars ! Les exposants étaient nombreux, ravis de pouvoir reprendre leur activité. Le



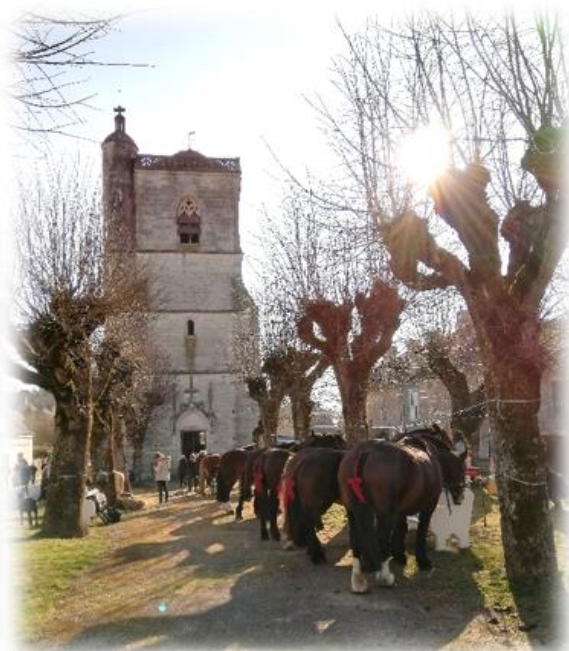
public, passe-vaccinal en main, est venu en nombre. La sénatrice, le député, le pdt de la Communauté de communes et conseiller régional, le pdt du Conseil départemental, les conseillers départementaux, étaient également présents !

Même les chevaux et les ânes semblaient heureux de voir une « vraie » fête, sous un soleil radieux !



Une telle fête demande une organisation rigoureuse, et une préparation de plusieurs mois en amont.

Jusqu'au dernier moment, tout a été prévu par les organisateurs sans savoir si la manifestation pourrait avoir lieu. Un nouvelle fois merci pour leur travail, qui permet de faire vivre notre village.





Cérémonie du 8 mai

Les Sanépuisiens sont venus nombreux à la cérémonie du 8 mai, bravo !

Comme le veut la tradition, les récompenses attribuées par la Mairie pour les maisons fleuries en 2021 ont été distribuées ensuite, sous la forme de bons d'achat de fleurs.

Concert à l'église

Il y avait de l'ambiance dans l'église de Sainpuits le samedi 21 mai, à l'occasion du récital de musiques tziganes, klezmers et hongroises, donné par

le groupe YULISHKA et organisé par l'association des amis du patrimoine religieux de Sainpuits.

L'assistance, sous le charme, retrouvait des airs connus et donnait de la voix ! La fin d'après-midi fut très animée.

Merci à tous ceux qui ont contribué à cette réussite.





Année d'élections

Quatre rendez-vous électoraux en ce printemps 2022, entre élections présidentielles en avril, et législatives en juin.

Fibre optique

Comme vous l'aurez sans doute remarqué, le déploiement de la fibre sur notre commune connaît des retards par rapports aux objectifs qui nous avaient été présentés il y a plusieurs années.

Les travaux se poursuivent toutefois, espérons le cadeau du Père Noël ...

Erratum ...

Dans le dernier numéro du Sanépuisien en décembre 2021, nous évoquions la traditionnelle distribution des colis de fin d'année, offerts à nos aînés.

Nous avons oublié de préciser que, comme d'habitude, ces colis étaient offerts par la Mairie, mais aussi par les Pompiers et le Comité des Fêtes. Toutes nos excuses pour cet oubli !





Rendez-vous d'été

Les Restos-Marchés de SAINPUITS

du 10 juillet au 28 août
tous les dimanches
à partir de 18h30

Restauration
sur place
avec animations



RETROUVEZ-NOUS sur
 **les Restos-Marchés**
Contact : Odile Berthier 06 30 08 06 05



Contingence & innovation. Soutaypant SDC Allevés - Ne pas jeter sur la voie publique

SAINPUITS

23 • 24 • 25
JUILLET 2022

FÊTE
DE LA MADELEINE

FÊTE FORAINE DURANT LES 3 JOURS !

• SAMEDI 23

- 21 h : Retraite aux flambeaux
- 23 h : Grand feu d'artifice
- Soirée dansante

DIMANCHE 24 •

- Vide-Greniers -
- 11h : Messe de St Hubert -
- 15h : Cavalcade dans les rues (chars, Musiques) -
- 18h30 : Concert «Les Affoubertis» -

• LUNDI 25

- 16h : Jeux pour les enfants
- 18h : Lâcher de ballons

Retrouvez-nous sur 
Disponible sur Google Play et App Store



Rappels

Consignes de tri et gestion des déchets

L'espace « point d'apport volontaire » n'est pas la déchetterie. Merci de ne pas mettre gravas, pots de peinture, ferraille, dans cet espace.

Déposez les verres dans les containers prévus à cet effet, les papiers dans les containers bleus.



Les cartonnettes de faibles dimensions sont à déchiqueter et à mettre dans les sacs jaunes. Les cartons plus épais sont à emmener à la déchetterie.

Les poubelles des gîtes communaux sont réservées aux locataires des gîtes, les habitants du village ne doivent pas y déposer ni leurs sacs jaunes ni leurs sacs d'ordures ménagères. Les employés de la commune ne sont pas chargés de les rassembler pour les mettre sur le trajet du véhicule de ramassage.

Rappelons que les habitants doivent déposer leurs poubelles devant chez eux la veille au soir du ramassage.



Enfin, nous rappelons que la zone du « Gros chêne », utilisée depuis longtemps, ne se substitue pas non plus à la déchetterie ...

Les horaires de la déchetterie sont consultables sur les sites de la Commune et de la Communauté de Communes.

Merci de votre compréhension, et des efforts de chacun !



Entretien du domaine public et obligations des riverains

Nous rappelons que les riverains sont tenus d'entretenir les trottoirs et accotements, devant leur habitation, de manière à permettre une circulation facile aux piétons.

Sur toutes les voies qui longent les propriétés d'habitation, les riverains sont également responsables :

- Du balayage, de la tonte, de l'entretien du fossé, des abords de leurs immeubles jusqu'au caniveau, ou dans les voies urbaines non pourvues de trottoir jusqu'à 2m de la façade ;
- De l'entretien de son accès ;
- Du nettoyage des descentes d'eaux pluviales leur appartenant jusqu'au point de rejet sur le domaine public
- De l'entretien de leur haie pour qu'elle ne dépasse pas sur le domaine public et ne nuise pas aux réseaux électriques et téléphoniques. Cet élément est d'autant plus important actuellement que la fibre optique va être posée en appui du réseau téléphonique.
- De l'arrachage des plantes invasives : Renouée du Japon, Ambroisie, ...

Boîtes aux lettres

Certaines maisons de la commune ne sont pas pourvues de boîtes aux lettres aux normes. Rappelons que ces équipements facilitent bien entendu la vie courante, et qu'ils sont donc fortement conseillés, et obligatoires pour toute maison établie après 1979.

Chiens : dernier rappel

Nous avons à plusieurs reprises, dans chaque numéro de ce bulletin, déploré la présence d'excréments de chiens à différents endroits du bourg, et de plusieurs chiens fréquemment en divagation.

Rappelons que ces situations sont difficilement tolérables, puisqu'elles impactent notre cadre de vie, la santé publique (les enfants empruntent ces rues pour aller à la cantine !), et la sécurité de tous, piétons comme automobilistes.

Les différents rappels ayant été globalement infructueux, des contraventions pourront désormais être adressées, conformément aux dispositions légales.



Détente estivale ...

Bonjour petite demoiselle !



Un agrion dans le jardin, étonnant, habituellement on le rencontre près des étangs, des marais, des eaux stagnantes, des ruisseaux, et autres cours d'eau nécessaires aux larves.

Cet insecte fait partie de la famille des demoiselles, insectes ailés proches des libellules et regroupés dans le sous-ordre des zygoptères.

Cette espèce est commune dans la plupart des pays d'Europe. La demoiselle est plus gracile et plus frêle que la libellule (60

mm d'envergure au grand maximum contre 10 cm environ pour la libellule). Elle a les ailes repliées au repos.

La demoiselle a un corps mince, une tête imposante, dotée d'antennes courtes et des yeux énormes et écartés. La tête porte des mandibules broyeuses et puissantes adaptées à son régime carnivore. Le thorax, segmenté en trois parties dont deux ont fusionné, porte trois paires de pattes comme chez tous les insectes.

La reproduction a toujours lieu près d'un plan d'eau. Après une parade, le mâle féconde la femelle. La position du couple d'agrions pendant l'accouplement évoque la forme d'un cœur.

La ponte se fait ensuite dans l'eau ou dans les végétaux aquatiques, la femelle insère ses œufs dans les tiges des plantes. Les larves (naïades), grâce à un labium pouvant se déployer pour attraper des invertébrés aquatiques, sont aussi de redoutables carnicières. La période larvaire varie selon les espèces (de 2 à 3 mois, voire 5 ans).



L'adulte vit quelques mois. L'agrion se nourrit d'animaux microscopiques, de petits insectes, de larves ...

Les demoiselles sont diurnes et apprécient la chaleur du soleil, elles ne sortent pas par les temps pluvieux et ne sont observables que durant la belle saison d'avril à début septembre.



A table ...

Saucisson en brioche rapide

On utilise, comme mesure, un bol frigo « Tupperware »

Ingrédients :

1 bol frigo de farine (environ 250 gr)

1 pincée de sel

1 paquet de levure chimique

½ bol frigo de crème fraîche (environ 175 gr)

3 œufs battus

1 saucisson de 500 gr environ (Lyon ou Morteau)

Pocher le saucisson à l'eau bouillante et enlever la peau (20 min environ).

Dans un récipient, verser tous les ingrédients de la pâte et mélanger. Verser ensuite dans un moule à cake beurré.

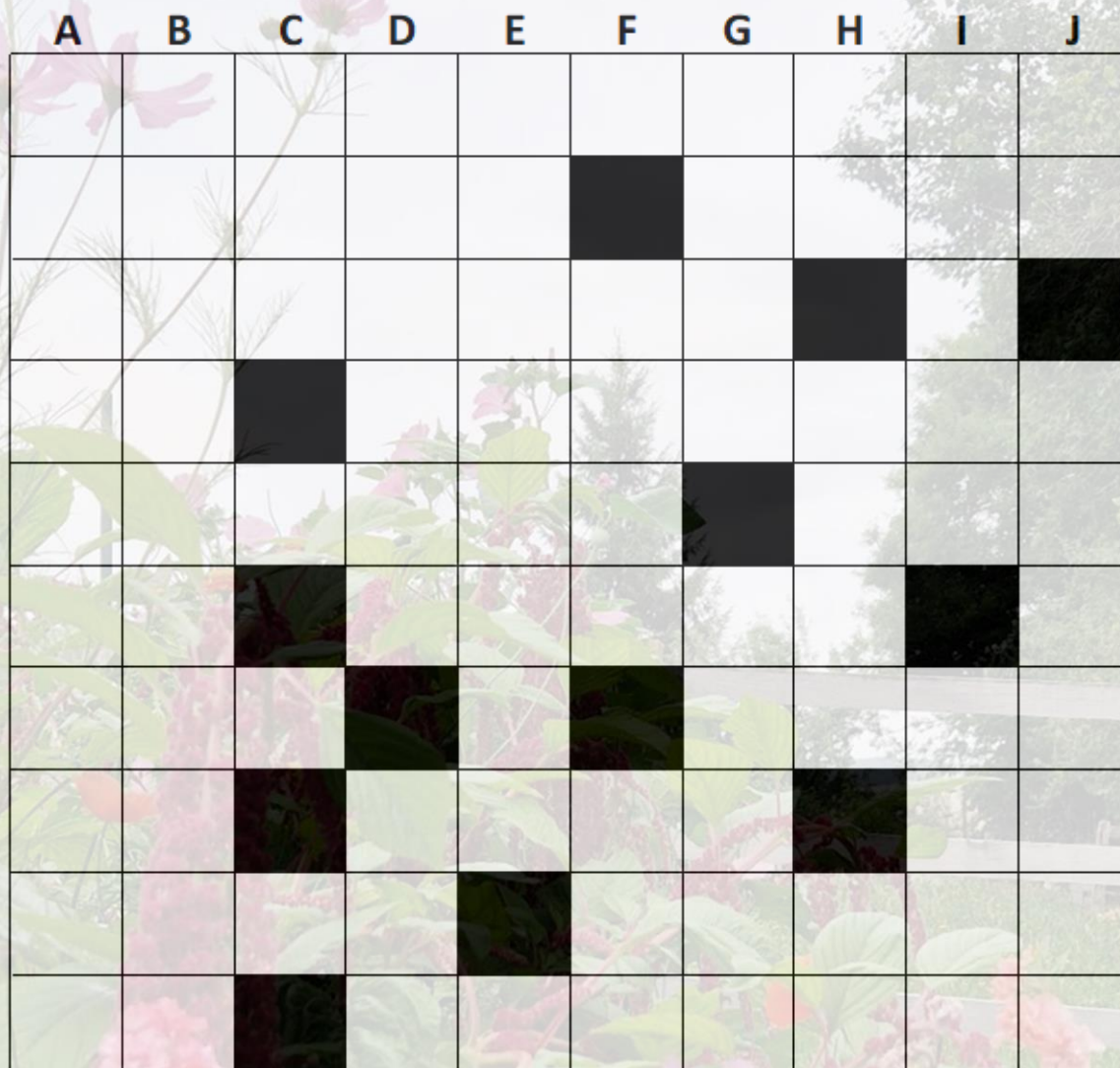
Enfoncer le saucisson tiède ou froid dans la pâte jusqu'à ce qu'il soit recouvert.

Laisser cuire ensuite 30 min environ (vérifier la cuisson)

Démouler chaud et déguster chaud ou tiède.



... Se réchauffe bien, et se congèle également (s'il en reste !).



Horizontal

- 1/ Protection des cultures
- 2/ Poisson portant ses œufs / Paresseux
- 3/ Introduit
- 4/ Note ou lieu / Nacrées
- 5/ Précède la sortie / Travail obligatoire
- 6/ Titane réduit / Ancien président portugais
- 7/ T grec / Pas rapide
- 8/ Avant midi / Bannissement / Deux romain
- 9/ département de Gascogne / Mise bas
- 10/ Existes / Objets précieux cachés

Vertical

- A/ Nettoyage
- B/ Apportâmes des changements
- C/ Sentit à l'envers
- D/ Matière précieuse animale / Levant
- E/ Supports de culture
- F/ A toi / Germandrée
- G/ Changes / Ils ou ...
- H/ Dans ou sur / Crochet / Saint de la Manche
- I/ Légume à canard / Contester
- J/ Familier / Après les entrées

Informations Pratiques



Mairie de Sainpuits (secrétariat) – Tél. 03 86 74 72 21
E-mail : mairie-sainpuits@wanadoo.fr – Internet : www.sainpuits.fr

Pharmacies les plus proches

Saint-Sauveur-en-Puisaye..... 03 86 45 54 36
Entrain-sur-Nohain..... 03 86 29 22 32
Etais-la-Sauvin03 86 47 21 97
Pour connaître la pharmacie de garde.....17



Services d'urgence

15 SAMU

17 Gendarmerie

Gendarmerie de Toucy
03 86 44 11 17

18 Pompiers

Urgence Sainpuits
B. Pouillot 06 07 06 44 78
S. Marlin 06 07 12 73 36

Médecins

Maison de la Santé (Saint-Sauveur).....03 86 44 41 60
Maison de la Santé (Saint-Amand).....03 86 39 18 88
Dr Alain Conseil (Entrain-sur-Nohain)..... 03 86 29 22 11



Infirmières

Etais-la-Sauvin03 86 47 23 75 ou 09 60 06 70 17
Saint-Sauveur-en-Puisaye..... 03 86 44 41 63



La Poste

Point relais commerçant
Bar Tabac Presse
2 rue de la Montagne
03 86 74 73 77



LA POSTE

Ambulances/ Taxis

Rollin (Etais & Sougères) 03 86 27 28 70
Martin (Billy)..... 08 99 03 50 33
Ambulance taxis (Saint-Sauveur)03 86 45 52 06
Taxis Treignyçois03 86 45 57 50



ERDF

Standard Toucy
Urgences
09 72 67 50 89



Syndicat des eaux

03 86 44 01 42

Vétérinaires

Cabinet Vétérinaire d'Entrain-s-Nohain- place du marché.....03 86 29 28 44
Cabinet Vétérinaire de St Sauveur- route de Mézilles.....03 86 45 58 90
Clinique vétérinaire de Toucy- Av du Général de Gaulle.....03 86 44 14 75
Clinique vétérinaire de Varzy- rue du Faubourg de Marcy03 86 29 44 67

Urgences Vétérinaires.....06 78 58 08 85
(en semaine de 19h à 8h, du samedi 17h au lundi 8h)

Aide aux personnes

Association d'aide à domicile
UNA Puisaye Forterre
03 86 81 79 16

Ordures ménagères

0 800 584 762